

08 juin 2004 -02:00

Participation belge à la Conférence PSI

Participation belge à la Conférence PSI

Participation belge à la Conférence PSI

Bruxelles 5/6/2004 Participation de la Belgique à la Conférence PSI La Belgique a participé ce 30 mai à une conférence internationale de l'initiative PSI ( Prolifération Security Initiative). Cette réunion a eu lieu à Cracovie, très exactement un an après le lancement de l'initiative. PSI regroupe 61 pays qui veulent plus particulièrement s'efforcer d'empêcher le trafic illicite d'armes de destruction massive ainsi que celui du matériel nécessaire à la fabrication de telles armes. Plus spécifiquement PSI autorise les interventions appropriées contre ce type de trafic illégal en temps opportun et avec la force requise, à terre, en mer et dans l'air. PSI constitue un maillon important dans la lutte internationale contre la prolifération des armes de destruction massive. La résolution 1540 du Conseil de Sécurité des Nations Unies adoptée le 28 avril dernier pour la lutte contre la prolifération des armes de destruction massive mentionne explicitement l'importance de la coopération internationale pour l'interception de ce type de transferts illégaux. L'Union Européenne a également apporté son soutien explicite à l'initiative PSI dans une déclaration du 17 mai dernier. La participation belge à la Conférence PSI de Cracovie doit être considérée comme un signal fort de notre pays et illustre notre volonté de contribuer activement au développement futur de l'initiative. Le succès de cette initiative assurera un apport significatif dans le cadre d'une lutte efficace contre la prolifération des armes de destruction massive. Les interventions éventuelles dans le cadre de l'initiative PSI seront toujours fondées sur l'application de la loi nationale et du droit international.

SPF Affaires étrangères, Commerce extérieur et Coopération  
au Développement - Service de presse (P&C/P)  
Rue des Petits Carmes 15  
1000 Bruxelles  
Belgique  
+32 2 501 81 11  
<http://diplomatie.belgium.be>

Karl Lagatie  
Porte-parole  
+32 477 40 32 12  
[Karl.Lagatie@diplobel.fed.be](mailto:Karl.Lagatie@diplobel.fed.be)

Arnaud Gaspart  
Porte-parole adjointe  
+32 2 501 87 66  
[Arnaud.Gaspart@diplobel.fed.be](mailto:Arnaud.Gaspart@diplobel.fed.be)